



ECOLE PRIMAIRE
Les Ateliers du Mercredi
« Les Petits Champions »

LES ATELIERS DU MERCREDI

PROJET ÉDUCATIF

Les Ateliers du Mercredi ont vocation à offrir à nos élèves scolarisés à l'École Primaire plusieurs Ateliers éducatifs et scolaires.

1) L'aide aux Devoirs :

Elle est assurée par l'association ACOD qui met à disposition de nos élèves 4 moniteurs :

2 le matin et 2 l'après-midi pour effectuer l'aide aux devoirs donnée par les enseignantes de l'École.

Ainsi, les enfants avancent leur travail scolaire et sont initiés au travail en autonomie.

Les Animateurs ayant des groupes assez importants, ne peuvent pas corriger les exercices de tous les enfants.

Les parents devront, comme pour l'Étude sur le temps scolaire, vérifier et corriger les devoirs faits.

Les enfants doivent impérativement avoir **tout le matériel marqué à leur nom** ainsi que tous les livres, manuels ou cahiers nécessaires à cette Aide aux Devoirs.

2) Atelier ENGLISH " Les petits Anglais" :

Les enfants de Maternelle ont 30 minutes de cours avec leur professeure.

Les enfants des classes Élémentaires (CP au CM2) de 45 min à 1h en fonction de leur classe.

Tous les enfants doivent avoir un LUTIN pour l'atelier Anglais.

Les Objectifs pédagogiques :

En MATERNELLE : Initiation à la Langue Anglaise. Familiariser les enfants à l'ANGLAIS et les amener à comprendre les consignes et phrases simples.

Les enfants apprendront par le JEU de nombreux mots de Vocabulaire liés au THÈME de chaque séance : couleurs/ nombres/ animaux/ aliments/ jouets...Ils apprendront également des Comptines traditionnelles anglo-saxonnes. A la fin de l'Année, ils seront capables de Reconnaître et Réciter des mots isolés en ANGLAIS et Formuler des PHRASES SIMPLES :

- se présenter
- Dire son âge
- Dire comment ils se sentent.

En ÉLÉMENTAIRE :

Approfondir les connaissances en ANGLAIS et amener les enfants à citer des mots de vocabulaire et construire des phrases simples.

Les enfants apprendront à travers des Activités ludiques, tels que des jeux de Mouvement, jeux de Flashcards, jeux de société, puzzles, mise en situation...

Grâce à des chansons de Pop spécialement conçues par Cambridge, les enfants seront capables de retenir des phrases pour parler des thématiques liées à leur quotidien : Mon corps, au Restaurant, ma famille, au Zoo, tout en dansant !

3) L'atelier JUDO :

Le KIMONO est OBLIGATOIRE pour cet atelier.

Les enfants qui n'en ont pas, se verront donner ce Kimono avec le logo de l'École en septembre.

Les parents paieront ce Kimono à la Comptabilité de l'École.

La taille de votre ou vos enfant(s) vous sera demandée.

Nous travaillons avec la ligue de Judo de la Martinique qui commande les Kimonos et obtiendra une licence pour chaque enfant inscrit au JUDO.

Nous vous informerons sur le coût de cette licence.

Les cours de JUDO sont dispensés par des moniteurs diplômés de la Ligue.

Les Objectifs pédagogiques :

Le JUDO est une méthode globale d'éducation (physique, intellectuelle et morale). Sa pratique favorise l'acquisition de compétences indispensables à la construction des enfants : **la Maîtrise de soi, le Respect des autres et l'autonomie.**

La modestie c'est parler de soi-même sans orgueil



Le courage c'est faire ce qui est juste



L'amitié c'est le plus pur des sentiments humains



Le contrôle de soi c'est savoir se taire lorsque monte la colère



La politesse c'est le respect d'autrui



L'honneur c'est être fidèle à la parole donnée



Le respect sans respect aucune confiance ne peut naître



La sincérité c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée



Le JUDO est un moyen privilégié de répondre au programme de l'EPS (Education Physique et Sportive) à l'Ecole tant au niveau des compétences spécifiques que des compétences transversales concernant la responsabilité, la sécurité, l'autonomie ainsi que le Respect, base de toute relation sociale.

Découverte du Code moral du Judo.

Se repérer dans l'espace et dans le temps.

Avoir accès à un mode de culture différente de la sienne, notamment dans son comportement au JUDO.

Savoir mettre une tenue de Judo, faire un nœud de ceinture, apprendre les règles de salut en JUDO.

S'affronter collectivement et individuellement.

→ Affronter un adversaire dans des jeux d'opposition duelle.

→ Jeux de lutte, Judo.

Combattre à deux en attaquant et en se défendant.

Ecouter la consigne : l'appliquer, la gérer.

Jouer tout au long du jeu proposé.

Faire attention aux évènements qui l'entourent (travailler au milieu des autres sans les blesser ni les subir).

4) L'atelier Arts Plastiques :

Il a vocation à susciter chez les enfants la créativité, l'imaginaire et pour les plus petits : faciliter la motricité fine.

Les enfants réaliseront des petits objets soit avec des matériaux achetés par l'École soit avec aussi des matériaux de récupération.

Avant chaque vacance, les enfants vous donneront un objet réalisé en lien avec la Période de l'année.

Cet Atelier favorise aussi la dextérité et la manipulation optimales de divers matériaux.



Ecole PRIMAIRE

Année Scolaire 2024 – 2025

Ecole Primaire Saint Joseph de Cluny



LES ATELIERS DU MERCREDI :
« Les Petits Champions »



CONVENTION et RÈGLEMENT

22 Route de Cluny
97 200 Fort de France

Paraphe :



FUNCTIONNEMENT du CENTRE :

Les ATELIERS DU MERCREDI « Les Petits Champions » accueille 200 enfants de 3 ans (révolus) à 10 ans les journées du MERCREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE.

Ainsi, les *Ateliers du Mercredi* ne fonctionnent pas durant les vacances scolaires.

Dans la journée, vos enfants sont pris en charge par des personnels d'Education, des moniteurs de JUDO, des professeurs d'anglais et des animateurs DIPLÔMÉS.

Les enfants inscrits aux *Ateliers du Mercredi* pratiquent obligatoirement trois ACTIVITÉS dans la journée :

JUDO / ANGLAIS / ARTS PLASTIQUES.

Les enfants inscrits pour la demi-journée en font deux au minimum.

RENTRÉE 2024

Nous accueillons les enfants demi-pensionnaires aux *Ateliers du Mercredi* à partir du MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024 et jusqu'au MERCREDI 25 JUIN 2025.

L'heure d'ouverture des *Ateliers du Mercredi* est **7H30**.

Garderie : de 7H30 à 8H00 ;

L'heure de Fermeture est **17H30**.

Il est absolument indispensable d'être ponctuel à l'heure de fermeture, cet horaire est impératif.

TARIFS

Tout trimestre débuté est dû dans son intégralité sauf contre-indication médicale ; en cas d'absence de 2 MERCREDIS CONSÉCUTIFS et **sur présentation d'un justificatif médical**, ces absences seront décomptées.

Le certificat médical devra être remis à l'Ecole **dès le début de la maladie**.

EN CAS D'ABSENCE d'un ENFANT (HORS CERTIFICAT MÉDICAL)

Quelle qu'en soit la raison, les parents ne seront pas remboursés du prix de la journée car ce montant forfaitaire entre dans la rémunération des Personnels/professeurs/animateurs régulièrement présents.

Nous demandons aux parents d'avoir l'obligeance de prévenir (0596 700999 ou 0696 216526) en cas d'absence d'un enfant **avant 9H**.



1) JOURNÉE COMPLÈTE :

L'Inscription est forfaitaire et annuelle, adossée au Calendrier de l'année scolaire de Septembre à Juin et le **Tarif annuel de 1554 €** est FORFAITAIRE, payable par prélèvement mensuel de **172,67 € en début de mois**.

Ce tarif pour les enfants inscrits toute la journée comprend :

- ❖ Les 3 ACTIVITÉS (JUDO / ANGLAIS / ARTS PLASTIQUES)
- ❖ L'AIDE aux DEVOIRS (du CP au CM2)
- ❖ Le Repas élaboré à l'Ecole : 2 Réfectoires
- ❖ Les jeux collectifs et activités de psychomotricité (enfants de Maternelle)
- ❖ Le goûter de l'après-midi fourni par l'Ecole.
- ❖ Les garderies du MATIN et du SOIR.

2) DEMI-JOURNÉE avec repas => 13H

Le **Tarif annuel de 1 209 €** est FORFAITAIRE, payable par prélèvement mensuel de **134,33 € en début de mois**.

HORAIRE DE DÉPART => 13H.

Ce tarif pour les enfants inscrits en DEMI-JOURNÉE avec Repas comprend :

- ❖ Les 2 ACTIVITÉS (ANGLAIS ou JUDO et ARTS PLASTIQUES)
- ❖ L'AIDE aux DEVOIRS (du CP au CM2)
- ❖ Le Repas élaboré à l'Ecole : 2 Réfectoires
- ❖ Les jeux collectifs et activités de psychomotricité (enfants de Maternelle)
- ❖ La garderie du MATIN.

3) DEMI-JOURNÉE sans repas => 12H.

Le **Tarif annuel de 864 €** est FORFAITAIRE, payable par prélèvement mensuel de **96 € en début de mois**.

HORAIRE DE DÉPART => 12H.

Ce tarif pour les enfants inscrits en DEMI-JOURNÉE sans Repas comprend :

- ❖ Les 2 ACTIVITÉS (ANGLAIS ou JUDO et ARTS PLASTIQUES)
- ❖ L'AIDE aux DEVOIRS (du CP au CM2)
- ❖ Les jeux collectifs et activités de psychomotricité (enfants de Maternelle)
- ❖ La garderie du MATIN.



LES PROFESSEURS / MONITEURS DIPLOMÉS :

JUDO : 2 Moniteurs diplômés.

ANGLAIS : 1 professeure diplômée

AIDES aux DEVOIRS : Association ACOD

ARTS PLASTIQUES : 1 Educatrice

PSYCHOMOTRICITÉ
JEUX COLLECTIFS } 3 Animateurs diplômés

LISTE du MATÉRIEL pour LA JOURNÉE des Ateliers du Mercredi

- Le Goûter du matin (10H)
- Un lutin (ANGLAIS)
- Un sac avec des vêtements de rechange **MARQUÉS AU NOM** de l'ENFANT ainsi qu'un sachet en plastique ou sac en tissu pour les vêtements sales et une petite serviette.
- **Pour les petits de 3 ans qui font la sieste** : un drap housse (70cm x140cm) marqué au nom de l'enfant.
- Nous ne fournissons pas le repas des enfants ayant un PAI : allergies...
- Le Kimono (commandé par la Ligue de JUDO de MARTINIQUE) avec le logo de l'Ecole sera en vente à la comptabilité à la Rentrée 2024.

Le Kimono est obligatoire pour la pratique du Judo.

La taille de votre enfant vous sera demandée pour ceux qui n'en ont pas.



POUR L'AIDE AUX DEVOIRS

Du CP au CM2

- Une TROUSSE bien garnie: bics à quatre couleurs, crayon de papier, gomme, ciseaux, feutres, crayons de couleurs, bâton de colle...
Instruments de géométrie (CM).
- Le cahier de devoirs MAISON + l'agenda + les manuels ou photocopies pour effectuer les devoirs.

Tout ce MATÉRIEL MARQUÉ AU NOM de l'ENFANT.

Merci beaucoup de VÉRIFIER le sac de votre enfant le MERCREDI matin avant de quitter le domicile afin qu'il n'oublie rien pour ses activités.

Le soir, avant de quitter les ATELIERS, Merci également de VÉRIFIER que votre enfant n'oublie rien et qu'il n'aurait pas par mégarde, mis dans son sac un vêtement ou un matériel qui ne lui appartiendrait pas.

Nous vous remercions de votre vigilance sur ce point !

Les Cours de JUDO / ANGLAIS / ARTS PLASTIQUES et JEUX COLLECTIFS / PSYCHOMOTRICITÉ restent LUDIQUES mais n'en sont pas moins sérieux.

L'Aide aux Devoirs est une activité scolaire.

Nous vous remercions par avance de l'expliquer à vos enfants et de leur donner TOUT LE MATÉRIEL et ACCESSOIRES nécessaires à leurs activités.

TENUE VESTIMENTAIRE

Aux Ateliers , les enfants doivent être vêtus décentement, sans vêtements trop moulants, transparents, décolletés pour les filles (CM) et chaussés convenablement – Prévoir des Baskets ou Tennis de préférence (à scratch pour les petits) Tonges et sandales sont interdits.



Ecole PRIMAIRE

Le tee shirt (ou Polo) fourni par les parents doit être :

Pour les Maternelles : Jaune

- | | | |
|---|---|---------------------------------|
| " | " | CP : Vert |
| " | " | CE1 : Bleu |
| " | " | CE2 : Blanc (<u>ou beige</u>) |
| " | " | CM1 : Rouge |
| " | " | CM2 : Orange |

Les bijoux de valeur, les jeux, les jouets personnels, l'argent, les tablettes, les téléphones ou objets connectés sont INTERDITS.

NB : Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de casse !

EN CAS DE MALADIE :

Nous n'accueillons pas les enfants fiévreux ou porteurs de poux. Il en est de même pour ceux ayant une maladie contagieuse (varicelle / rougeole/ oreillons/ coqueluche / scarlatine / conjonctivite / maladie de peau (impétigo / gale).

Pour la prise d'un médicament, une copie de l'ordonnance est obligatoire.

Merci de ne pas mettre de médicaments dans le sac de l'enfant, même les médicaments homéopathiques.

LIEUX des ATELIERS du MERCREDI « Les Petits Champions »

- Bâtiment des MATERNELLES pour les Maternelles
- Bâtiment et Cour des classes élémentaires du CP au CM2.
- Plateau sportif l'après-midi.
- Salle Anne Marie Javouhey



Ecole PRIMAIRE

RÉCUPÉRATION des ENFANTS

Nous ne remettons les enfants qu'aux parents **ou autre(s) personne(s) autorisée(s)**
par ces derniers sur présentation d'une pièce d'identité.

Je soussigné(e) Mme/Mr _____
parent(s) de _____

atteste avoir lu la présente convention. Je certifie approuver cette dernière.

Fait à _____ le _____

Signature du (des) parent(s) :



**Inscription de votre (vos) enfants (s)
AUX ATELIERS DU MERCREDI
« Les Petits Champions »**

Je soussigné (e) Mme /Mr _____

parents de ou des enfants :

_____ Classe : _____
_____ Classe : _____
_____ Classe : _____

Adresse : _____

Téléphones : _____

Mail : _____

Inscris mon / mes enfant(s) aux *Ateliers du Mercredi* « Les Petits Champions » de l'Ecole Saint Joseph de Cluny, **m'engage à respecter** les conditions de cette présente convention **et accepte** les prélèvements automatiques mensuels (**même RIB que celui du parent payeur de la scolarité**) :

- 1- JOURNÉE ENTIÈRE
- 2- DEMI-JOURNÉE AVEC REPAS et départ à 13H.
- 3- DEMI-JOURNÉE SANS REPAS et départ à 12H.

Personnes autorisées à récupérer mon (mes) enfant(s) : _____

Fait le _____ à _____

Signature du (des) Parent(s) :

Précédé(e) de la mention manuscrite "lu et approuvé".